<u>Concerne</u> : **Phase 3 du Plan Communal de mobilité.**

AVIS A LA POPULATION

Il est donné information aux habitants de l'entité de Philippeville que le Conseil Communal, en sa séance du 22 février 2024, a adopté la phase 3 du Plan Communal de Mobilité.

Ce dernier est consultable au Service Mobilité ou en ligne (site internet de la Ville de Philippeville).

Fait à Philippeville, le 23 février 2024.

Par le conseil,

La directrice générale f.f.	Le Bourgmestre
C. CORMAN	J. DE MARTIN